

Burundi : après la «réouverture» de la BBC, «des progrès lents et limités» pour RSF

RFI, 01/04/2022 Le régulateur burundais des médias a annoncé, le mercredi 29 mars 2022, la «réouverture» de la radio britannique BBC. Depuis qu'il a été élu en juin 2020, le président paravariète Ndayishimiye a donné plusieurs signes d'ouverture. En janvier 2021, il a notamment appelé le Conseil national de la communication (CNC) à prendre langue avec les médias sous sanctions pour tourner la page. Les choses bougent, mais des problèmes de liberté d'expression persistent pour les ONG Reporters sans Frontières.

Officiellement, le Conseil national de la communication (CNC) avait suspendu la diffusion le 4 mai 2018 de la BBC et de la radio américaine VOA pour «manquements à la loi régissant la presse et la déontologie», avant de retirer son autorisation d'exploitation à la radio britannique l'année suivante, malgré ses protestations. L'antenne est désormais rétablie. Reporters sans Frontières, une ONG de défense des médias, salue un nouveau signal positif envoyé par Gitega, mais l'organisation prévient : «ce sont des progrès lents et limités», en rappelant qu'il a fallu plus d'une année entre le discours du président paravariète Ndayishimiye et la levée des sanctions contre la BBC.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Signature d'une charte Jusqu'ici, seules deux des quatre radios indépendantes du Burundi détruites par forces de l'ordre en 2015 ont pu reprendre leurs missions jusqu'ici. Mais elles ont dû signer une charte qui restreint leur liberté de parole. Le Conseil national de la communication avait dans un premier temps présenté pour signature à la radio britannique un texte proche de cette charte. «Inacceptable» pour la BBC. De longues négociations se sont donc engagées entre les deux parties. Elles viennent d'aboutir, il y a peu, sur un document très proche de l'ancienne convention qui les liaient, selon nos sources. Reste la Voix de l'Afrique (VOA), dont le cas n'a pas été évoqué mercredi. Le pouvoir burundais continue d'exiger, avant de l'autoriser à rétablir, qu'elle licencie un journaliste burundais, Patrick Nduwimana, condamné à la prison perpétuelle pour sa présumée participation à la tentative de coup de 2015, dans un procès qualifié «d'inique» par la communauté internationale. Des journalistes continuent à être mis à l'index. Enfin, RSF rappelle également que des journalistes continuent à être mis à l'index au Burundi, dénonçant une culture de la répression qui perdure dans le pays. Ceux qui sont à l'intérieur du pays sont sous pression et ne peuvent pas s'exprimer librement, alors que plus d'une centaine d'autres sont forcés de vivre en exil.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});